

A photograph of a street scene. In the foreground, there is a paved road. A tall, modern street lamp stands on the right side of the road. Behind the lamp, there is a large, leafy green tree and a smaller, taller tree. In the background, a blue building with a brown roof is visible. The sky is bright blue with scattered white clouds. The text is overlaid on the top half of the image.

A Anor : Concilier Economie & Ecologie grâce à l'amélioration de l'Eclairage Public c'est possible !

Objectifs : Eclairer en toute **sécurité**,
Eclairer **écologiquement**, Eclairer **mieux**
mais aussi Eclairer **moins cher** !

Sensible à la réduction de son empreinte énergétique et écologique, depuis déjà quelques années maintenant, Anor poursuit ses efforts aux travers de nombreux projets.

A titre d'exemples concrets on peut citer **une liste importante de projets menés à bien aujourd'hui** :

- **la chaudière bois énergie et son réseau de chaleur** qui permet aujourd'hui, grâce au bocage, d'alimenter 7 bâtiments sur le site du Point du Jour et génère d'importantes économies de chauffage aux différents utilisateurs, (*Liens pour en savoir plus [vidéo](#) et [communiqué](#)*)
- la récente **labellisation nationale de l'EcoQuartier de la Verrerie Blanche** inauguré tout récemment qui achève un long processus de résorption de 6 friches industrielles et en fait une véritable opération de renouvellement urbain et de lutte contre la périurbanisation, (*Liens pour en savoir plus [vidéo](#) , [livret inaugural](#) et [page dédiée du site internet communal](#)*)
- **les interventions lourdes sur certains bâtiments municipaux** qui permettent des économies importantes comme par exemple LE 36 centre de services multifonctionnels à vocation culturelle dont la réhabilitation répond aux normes HQE Haute Qualité Environnementale et d'un niveau de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation). La comparaison des estimations de consommations avant et après réhabilitation devrait permettre une réduction de la facture énergétique globale (eau, gaz et électricité) de près de 50% générant une économie de 3.950 €/an,
- **la première centrale solaire d'auto consommation communale** d'une puissance de 6 kWc qui produit environ 5.520 kWh/an d'électricité depuis sa mise en fonction en juillet 2019 et qui alimente l'ensemble des infrastructures municipales de l'Espace F. Mitterrand, (*Localisation : toiture de la salle communale Andrée Beauné*) (*Lien pour en savoir plus - [vidéo](#)*)
- **la première centrale solaire citoyenne de l'arrondissement** d'une puissance de 36 kWc qui produit environ 34.000 kWh/an d'électricité depuis juillet 2019 – Gestion SOLIS Métropole, (*Localisation : toiture de la salle communale Andrée Beauné*) (*Liens pour en savoir plus – [communiqué](#)*)
- **une seconde centrale solaire d'auto consommation communale** d'une puissance de 9 kWc qui produit environ 8.970 kWh/an d'électricité qui est opérationnelle depuis janvier 2020 et alimentera l'ensemble des infrastructures sportives municipales (*Localisation : toiture de l'extension de 3 nouvelles classes de l'Ecole du Petit Verger*). A noter que l'extension de l'Ecole du Petit Verger sera passive compte tenu du bon niveau de performance énergétique mais également grâce à la production d'électricité de sa toiture, (*Liens pour en savoir plus [article du Magazine Le Nord](#)*)

Toutes ses économies permettent à la commune de maintenir le même niveau de service apporté aux habitants mais également d'**engager d'autres opérations d'investissement générant elles aussi d'autres économies** : **un véritable cercle vertueux qui permet de concilier économie et écologie !**



L'opération qui vient d'être engagée s'inscrit dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de "**relamping**" de l'**éclairage public** qui fait également partie des objectifs municipaux et pour cause !

En effet, il faut savoir que 75 % des installations d'éclairage public en France ont plus de 25 ans. A Anor, ce constat dépasse largement ce nombre d'années. Cet éclairage vieillissant (75% du parc de la commune est composé d'anciennes générations) pèse lourdement sur le budget de la commune (cela représente une dépense de plus de 44.000 € pour la Ville d'Anor sur une année de fonctionnement).

Après avoir décidé de **couper son éclairage nocturne à partir de 23h30 depuis déjà plus de quarante ans** sauf le centre-ville, permettant de réduire la pollution visuelle et atmosphérique, la commune poursuit, dans le cadre de ce projet, **4 objectifs principaux : Eclairer en toute sécurité, Eclairer écologiquement, Eclairer mieux et Eclairer moins cher !**

Anor engage donc la rénovation de son éclairage **en remplaçant les points lumineux** prioritaires sur la base



Le nouvel éclairage nocturne de la rue de Momignies

de trois critères : réduire la pollution visuelle et atmosphérique (fini les fameuses boules lumineuses qui éclairent autant la route que le ciel), installer des éclairages plus adaptés, **plus efficaces et surtout plus économes grâce à la technologie LED à l'instar du passage depuis plus de 10 ans de ses illuminations de Noël.**

Ce programme de rénovation de l'éclairage public engagé sur 6 années permettra le changement des 600 points lumineux les plus énergivores générant une **économie de 40 % à 50 % en moyenne.**

Vous aurez sans doute remarqué qu'au cours de ce premier trimestre de 2020, **la commune a finaliser les 2 premières phases de cette programmation, réalisée en régie par les équipes techniques municipales**, qui permettent une nette amélioration des rues les plus fréquentées et notamment les routes départementales :

- **Phase 1 : pour 39 luminaires de 48 Led - Tronçon allant du Giratoire de la Cloche d'Or à l'intersection de la rue de Momignies et de la Rue des Anorelles (Rues Georges Clémenceau, du Général De Gaulle et une partie de la rue de Momignies)**

- **Phase 2 : pour 40 luminaires de 48 Led - Tronçon allant du Giratoire de la Cloche d'Or jusqu'à la rue d'Hirson d'un côté (Rues du Maréchal Foch et d'Hirson) et de l'autre vers la rue de Trélon jusqu'à l'entrée du Hameau Saint-Laurent.**

La commune a également ajouté des luminaires supplémentaires aux intersections de certaines rues ou de carrefours pour améliorer la sécurité des usagers.

Les luminaires choisis par la commune sont de haute efficacité lumineuse 180 lm/W et particulièrement **adaptés pour l'éclairage routier avec une puissance de 72 W** contre 117 ou 190 auparavant. Ces derniers sont **distribués par la société All Elec** de Bouvignies (59).



Chiffres & Comparatifs



Les économies générées, pour les 2 premières phases, en kWh mais également en €uros sont spectaculaires avec une baisse de 61 % des consommations. Sur la base de 0,15 € soit le prix d'un kWh exprimé en TTC et en heures pleines (donc

le plus défavorable) la réduction atteint 29.495 kWh des consommations communales représentant 4.424 € d'économie sur la facture annuelle.

Le calcul du " retour sur investissement " est également une donnée précieuse qui permet de déterminer le temps nécessaire qu'il faudra pour amortir les dépenses qui s'élèvent, pour les 2 phases soit 79 luminaires, à 20.597 € HT déduction faite de la subvention SONERGIA provenant de la convention de cession du droit à valorisation des certificats d'économies d'énergie.

Ainsi, il faudra un peu moins de 5 ans à la commune pour amortir son investissement en sachant que la durée de vie annoncée des sources lumineuses choisies est de 100.000 heures soit un peu de plus de 30 années au regard du fonctionnement de notre éclairage actuel !



Engagée avec d'autres communes dans un dispositif d'économie globale et collective : LE SIRPP - Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public – avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Anor poursuit sa transition au bénéfice du **maintien et du développement de la qualité de services apportés à ses habitants !**



Au-delà de la poursuite dans les années à venir, d'autres pistes sont à l'étude notamment au travers d'une opération de "relamping" de l'éclairage intérieur des bâtiments, de travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments les plus énergivores et d'une réflexion autour de programmation et de régulation plus adaptées aux besoins. A noter également, que pour le reste des consommations électriques des bâtiments communaux, Anor a fait le choix d'une électricité 100% d'origine renouvelable, certifiée par des garanties d'origine de son fournisseur EDF.

Avec cette décision, **Anor confirme son engagement dans une dynamique collective en faveur de la transition énergétique.**

Contacts | **Ville d'Anor** : Samuel PECQUERIE – DGS de la Ville d'Anor – 06.73.84.21.84 – samuel.pecquerie@ville-anor.fr